

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juillet 2013

DCM N° 13-07-04-26

Objet : Demande de subvention d'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle.

Rapporteur: Mme BORI

Dans un souhait d'amélioration constant de l'accueil des enfants fréquentant le périscolaire, la Ville de Metz souhaite réaliser des travaux de réaménagement de divers locaux pour un montant total hors taxe de 250 000 € HT :

- La réhabilitation et l'équipement en mobilier d'un pavillon à Plantières, rue Davillé qui permettra d'accueillir 50 enfants.

- L'équipement en mobilier et une réhabilitations du rez-de-chaussée de l'école Saint Eucaire 5 rue de la Grève ainsi que l'aménagement de la petite cour qui permettra d'accueillir 60 enfants.

La Ville sollicite l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle pour ces différentes opérations. Le montant estimatif de la subvention est de 112 500 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions Compétentes entendues,

VU le partenariat entre Ville de Metz et la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, acté par la signature du Contrat Enfance Jeunesse.

CONSIDERANT le soutien que la Ville entend apporter au développement de l'accueil d'enfants

CONSIDERANT la volonté de la Ville d'améliorer les espaces dédiés à l'accueil d'enfants

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents contractuels se rapportant à cette opération

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle une subvention d'investissement portant sur un programme 250 000 HT.

ORDONNE les inscriptions budgétaires correspondantes.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
L'Adjointe Déléguée,

Danielle BORI

Service à l'origine de la DCM : Action Educative
Commissions : Commission de l'Enseignement
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 39 Absents : 16 Dont excusés : 11

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ